

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 40 Mars

SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

LÉON GAMBETTA

CAHORS

On souscrit au bureau du Journal.

4^e LISTE.

Total des 1^{re}, 2^e et 3^e listes. 13,666 15

Le personnel du service spécial de la navigation du Lot..... 286 »

MM. Cambornac, ancien maire républicain de Catus 20 fr. ; Bru. percepteur à Catus 5 fr. ; Leffanquière, huissier 3 fr. ; Cambornac Jean-Baptiste, propriétaire 5 fr. ; Calmels, juge de paix, 5 fr. ; Delfour Joseph, libraire 1 fr. ; Borie, limonadier 1 fr. ; Cambornac Paul, notaire 5 fr. ; Lagaspie père et fils, quincaillers 5 fr. ; Un patriote 1 fr. ; Lagaspie Louis, quincaillier 2 fr. ; L. Vialard, juge de paix à St-Géry 3 fr. ; Lafon Adrien, limonadier 0,50 ; Souladie, libraire 0,50 ; Brugalères Adrien facteur 0,50 ; Rollés Pierre, facteur 0,50 ; Laborie, facteur 0,50 ; Laroche J., facteur 0,50 ; Delsol Louis, facteur 0,50 ; Talaissat, facteur 0,50 ; Lachaise, receveur de l'enregistrement 5 fr. ; Maury Désiré, greffier 3 fr. ; Gagnebè Gaston, notaire 5 fr. ; Delsol Alite, médecin 5 fr. ; M^{me} Delsol, receveuse des postes 5 fr. ; Glandine, chef cantonnier 0,50

Report... 13,952 15

Demeaux, élève agent-voyer 1 fr. ; Calvet, cantonnier 0,50 ; Naves Louis, cantonnier 0,50 ; Lentillac Pierre, cantonnier 0,50 ; Puybasset Louis, élève en pharmacie 0,50 ; Baron F., élève ingénieur 3 fr. ; Soulié Félix, élève en pharmacie 1 fr. ; Redon François, cloutier 1 fr. ; Delfarges, ancien notaire 5 fr. ; Lachaise, agent-voyer 3 fr. ; Lahaussais, ingénieur civil 5 fr. ; Brugalères Louis, à Laberrie 5 fr. ; Alina pâtissier 0,50 ; Courtil, receveur buraliste 3 fr.

Sémeillon, brigadier de gendarmerie 4,50 ; Justy Baptiste, gendarme 1 fr. ; Valades Urbain, gendarme 1 fr. ; Carles Mathurin, gendarme 1 fr. ; Chinchine Emmanuel, gendarme 1 fr. ; Avezou, serrurier 0,50 ; Naves, chaudronnier 0,50 ; Lagaspie Romain, bourrelier 1 fr. ; Liarsou, tailleur d'habits 0,50 ; Balayé, boulanger 5 fr. ; Lagaspie Baptiste, rentier 2 fr. ; Couderc Louis, serrurier 0,50 ; Moles, ex-gendarme en retraite 3 fr. ; Jouffreau, boulanger 5 fr. ; Un patriote, 0,50 ; Laporie Astié, maître d'hôtel 2 fr. ; Lagarde, courrier 0,50 ; Rey, cantonnier 0,50 ; Bonnet Jean, boucher 1 fr. ; Cassan Jean, boucher 1 fr. ; Raynal fils, cordonnier 4 fr. ; Lafon Jean, marchand 2 fr. ; Moles, marchand de bois 1 fr. ; Delpech Astié, maître d'hôtel à fr. ; Un artiste, 2 fr. ; Un patriote, 1 fr. ; Soulié fils de Marc, maître d'hôtel 1 fr. ; Caminade, ancien adjoint républicain 3 fr. ; Mignot J. élève huissier 1 fr. ; Cayla Jean-Louis, ex-huissier 1 fr. ; Vielcazals, vétérinaire militaire en retraite 5 fr. ; Baldy Martin, rentier 1 fr. ; Pégourid père, 2 fr. ; Testas Antoine, meunier 1 fr. ; Pasquet, cloutier, 0,50 ; Brajat, épicié 0,50 ; Boyer Henri, élève huissier 1 fr. ; Baras aîné, au Vaygaral 1 fr. ;

Report... 13,952 15

Guiraudies Joseph, charpentier 0,50 ; Célis Pierre, entrepreneur de l'Hôtel de Ville de Catus 2 fr. ; Rigal Justin, chaudronnier 0,50 ; Naves François, ex-facteur en retraite 0,50 ; Couture, chef cantonnier 1 fr. ; Couture, cantonnier 0,50.

TOTAL de la Liste de la Ville de Catus (Lot)..... 176,50

M. Labergerie, fabricant de gants à St-Junien (Hte-Vienne), nous a adressé une liste de..... 18 »

Les membres du conseil municipal de Lannion (Côtes-du-Nord)..... 48 »

M. Cuny, pharmacien à Dompierre (Vosges), a adressé une liste de... 42 »

M. Denizot, maire de Miramont (Lot-et-Garonne), a adressé une liste de... 50 »

MM. les républicains de la commune de Seyne (Var), ont envoyé..... 55 50

M. Prades, commis principal des contributions indirectes à Bordeaux, a adressé une liste de..... 100 25

Total des 1^{re} et 2^e listes.... 14,382 40

STATUE DE LÉON GAMBETTA

Un sculpteur bien connu vient d'exécuter, pour la maison d'objets d'art David, de Paris, une statuette de Gambetta, de 60 cent. de hauteur, qui est un véritable chef d'œuvre comme vérité, expression, énergie de la pose et comme fini.

Nous en avons reçu un beau spécimen que nous avons exposé dans nos bureaux.

Nous engageons vivement les amis de l'illustre et regretté compatriote, en même temps que les amis de l'art, à venir voir cette belle œuvre digne de l'artiste M. Gaude, et du sujet qu'il a si magistralement traité.

Prix : 30 fr. au bureau du Journal.

Nous devons ajouter que l'honorable industriel, M. David, qui s'est fait un nom dans le monde artistique et dont la superbe collection d'objets d'art a été médaillée à l'Exposition Universelle de 1878, n'est pas un étranger pour nous ; c'est un de nos compatriotes les plus fanatiques du vieux Quercy et de ses gloires. Aussi sa belle statuette, que nous recommandons à nos lecteurs, est-elle bien plus un tribut d'artiste et d'ami, payé à la mémoire du grand patriote Gambetta, qu'une spéculation. On pourra s'en convaincre par la lettre suivante :

Paris, 8 mars 1883.

A Monsieur le Directeur du Journal du Lot

Cher Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir votre Journal sur lequel je trouve l'article sur ma statuette de notre illustre compatriote Léon Gambetta.

J'y ai vu encore avec beaucoup plus de plaisir, la décision du Conseil municipal de Cahors à l'effet d'ériger par souscription, un monument à la mémoire de notre regretté compatriote.

Faites-moi l'amitié d'annoncer que je prends l'engagement de laisser au bureau de votre journal pour cette souscription, la plus grande partie des bénéfices que produira la vente de ma statuette.

Veuillez agréer, cher compatriote, etc.

M. DAVID.

Revue des Journaux

La République française

Estime qu'après le vote du 6 mars, le pouvoir républicain est constitué ; il est fort, dit-elle, il est capable. Qu'il agisse et nous verrons les hommes et les théories de l'anarchie rentrer dans l'ombre et le silence, ou certainement le pays n'ira point les chercher pour les remettre sur le pavais.

Il sonna, un domestique entra.

— Cette lettre au prince Salviati. Dites qu'on attelle ; prévenez mon valet de chambre.

Le domestique s'inclina et sortit.

Raoul tit ses préparatifs à la hâte. Quelques instants après il quittait la maison Ristordi.

XXXVII

Le prince Salviati était auprès de sa fille ; on lui remit ce message, il le lut et se dressa d'un élan : un cri d'angoisse jaillit de ses lèvres. Diane s'élança vers lui ; l'enlaçant de ses bras, elle s'écria :

— Père, qu'as-tu ? Je veux ma part de ta douleur.

— Béatrice vient d'être assassinée par son mari.

Diane bondit comme un fauve au milieu de la salle, jetant dans l'air cette exclamation indignée :

— Le lâche ! assassiner une femme. Je veux la voir, père, je veux l'embrasser une dernière fois.

Elle entraînait son père vers le boudoir de Béatrice.

La pauvre petite comtesse gisait inanimée sur le tapis.

(A suivre)

« RAOUL. »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT (32) du 10 Mars 1883.

LES

COUPS DE FOUDRE

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

— Eh bien, ami Sanzi, que vous prend-il à cette heure ?

L'artiste demeura pensif :

— Et pourtant il aime la musique !

Un sourire éclaira le visage de Roberts ; appuyant sa main sur l'épaule de Sanzi, il lui dit d'un air affectueux :

— Qu'est ce que cela prouve, grand enfant ?

XXXVI

Le lendemain, vers six heures du soir, Béatrice, en dépit de son mari, se rendit au rendez-vous indiqué par le marquis del Guasto. Elle avait hésité longtemps.

N'était-il pas plus sage de consulter son mari ? Une réflexion l'arrêta : elle devait se taire.

Ce secret ne lui appartenait pas ; étourdie, elle négligea de détruire le billet du marquis del Guasto, ne comprenant pas à quel point il la compromettait, et le jeta dans une

coupe.

Le comte revenait d'une course à cheval dans la forêt ; montant directement à l'appartement de sa femme, il s'étonna de ne pas l'y rencontrer.

Il allait descendre pour la rejoindre quand près de la cheminée ses yeux furent attirés par le billet parfumé du marquis que Béatrice avait laissé en évidence ; il le prit machinalement.

L'écriture ferme, masculine, le frappa : un soupçon le mordit au cœur ; il lut les quelques lignes qu'il renfermait.

Un nuage de sang passa sur ses yeux. Chancelant comme un homme ivre, une pâleur livide lui couvrit les joues.

La trahison de Béatrice éclatait en lettres de feu sur ce billet.

Il se souvint des paroles qu'elle avait prononcées la veille, de sa coquetterie, en parlant du marquis del Guasto.

Cet enfantillage prit des proportions colossales ; il ne se demanda pas si cette enfant passionnée qu'il pressait, il y a quelques heures, dans ses bras, pouvait songer à le tromper au moment où elle tenait tout de lui ; il ne raisonna pas, il sentit.

La jalousie qui raisonne n'est plus la jalousie.

Le cœur de l'homme, sous l'action dissolvante de cette terrible passion, devient comme une maison enduite de pétrole ; le feu lèche les bords des murailles, brûlant, calcinant tout sur son passage ; ainsi procéda la ja-

Le Journal des Débats

Constata avec plaisir que pour la première fois peut-être depuis quelques années, la situation du gouvernement et de la majorité républicaine est très nette.

Il ajoute : qu'il faut savoir profiter de cette situation, et c'est maintenant l'affaire du gouvernement autant que celle de la majorité. Il faut que le cabinet se maintienne énergiquement dans la situation qu'il a prise sans se laisser entraîner à des concessions qui ne seraient que des faiblesses, sans rien abandonner de son programme, sans rien adopter non plus du programme de ses adversaires.

Le Siècle :

Supplie la majorité d'aborder résolument la série des réformes parce qu'il pense que c'est la plus éloquente réponse qu'elle doit faire à ses détracteurs et aux agitateurs qui vont s'efforcer, par une campagne révisionniste, de détourner l'attention du pays des travaux du Parlement.

Le Paris :

Dans le long discours qu'il a prononcé avant-hier devant la Chambre, M. Clémenceau ne s'est pas seulement prononcé en faveur de l'agitation incessante, présentée comme un élément de progrès ; il a été plus menaçant encore et a déclaré que si l'on ne prenait pas en considération la proposition de reviser les lois constitutionnelles, on autoriserait en quelque sorte les représailles des violents.

Ce n'est pas qu'il les approuve ni qu'il les encourage, car il s'est félicité de leur avoir tenu tête dans les réunions publiques ; mais il croit que l'acte d'une assemblée qui veut choisir son moment pour accomplir sûrement une réforme réclamée par l'opinion est de nature à rendre inévitable le désordre dans la rue et peut-être à provoquer l'émeute.

C'est prévoir les malheurs de bien loin, et le meeting ou les meetings que l'on annonce ne sont pas de nature à rendre plus juste la prédiction du député de Montmartre.

Si les anarchistes veulent s'assembler sur la place des Invalides pour provoquer quelque mouvement, il faudra qu'ils s'attendent à être immédiatement empoignés par la police, assurée de l'appui moral de tous les honnêtes gens, et fourrés en prison jusqu'à ce que leurs revolvers soient rouillés.

La France :

Les organisateurs d'un meeting d'ouvriers sur l'esplanade des Invalides s'agitent beaucoup pour que la manifestation n'échoue pas ; en revanche le gouvernement fait annoncer avec un grand fracas qu'il s'opposera énergiquement à toute réunion illégale, c'est-à-dire tenue sur la voie publique.

Il serait très fâcheux que des provocateurs surexcitassent à outrance les souffrances trop réelles de la population ouvrière. Est-ce un terrain de discussion, ou de lutte armée qu'on veut offrir au ministre de l'intérieur ? Celui-ci ne serait peut-être pas fâché de débiter par un exploit, de déployer les forces matérielles dont il est le généralissime.

Nous recommandons de nouveau à ceux qui souffrent réellement, à ceux qui veulent améliorer leur situation personnelle et cherchent un remède à la misère générale, d'éviter les menaces stériles, les collisions regrettables.

Les Chambres seraient bien de songer que des industries considérables chôment, que l'exportation étrangère déborde notre marché, que le commerce et la production nationale traversent une crise inquiétante. Ce sont des questions plus sérieuses et plus pratiques que la politique de couloirs et de groupes. Mais les défaillances du Parlement ne doivent pas servir de prétexte au désordre. Nous avertissons encore les ouvriers qu'on veut les tromper, et que leur erreur serait exploitée à la fois par les meneurs et par le cabinet.

SÉNAT

Séance du 8 mars.

LA CAISSE DES ÉCOLES.

M. Barbey dépose un rapport sur le projet relatif à l'augmentation des fonds de subvention et d'avances mis à la disposition de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

M. Léon Say dépose un avis favorable de la commission des finances relativement au rapport qui vient d'être déposé par M. Barbey.

LE DROIT D'ASSOCIATION

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération de la proposition relative au droit d'association.

Le Sénat passe à la discussion d'un amendement de M. Marcel Barthe ainsi conçu :

« Néanmoins, aucune association ayant les caractères constitutifs d'une congrégation religieuse, tels qu'une durée perpétuelle des vœux, un noviciat, la cohabitation dans une maison conventuelle, la soumission à des règlements particuliers, l'obéissance à un chef général et une institution canonique, ne pourra s'établir ou se reconstituer qu'en vertu d'une loi spéciale. »

M. Labiche appuie cet amendement. Il s'agit de savoir si les congrégations doivent être traitées comme des associations pour trancher immédiatement la question.

M. Jules Simon déclare que la majorité de la commission repousse les exceptions demandées.

M. Waldeck-Rousseau s'associe à cet amendement ; s'il est adopté, le texte de la loi sera modifié ; aussi le gouvernement se propose-t-il d'apporter au Sénat un projet d'association qu'il élabora. (Mouvement).

Le gouvernement repousse donc l'article 1^{er}. (Très-bien à gauche !)

RETRAIT DE L'AMENDEMENT BARTHE.

M. Labiche déclare retirer l'amendement Marcel Barthe, qui est également sien.

M. le Président met aux voix l'article 1^{er}.

M. de Gavardie pense qu'il faut répondre aux doctrines autoritaires et jacobines qui ont été soutenues à la tribune. L'orateur est humilié de voir, dans un pays aussi catholique que la France, soutenir qu'il fallait mettre hors du droit commun les congrégations.

L'orateur s'attache ensuite à démontrer les immenses services rendus à la nation française par les congrégations et il soutient que le droit d'association doit s'appliquer aux congrégations.

M. Jules Simon constate que la loi a été malheureuse : la mort de M. Dufaure et celle de M. Bertaud, de fréquents changements de ministère en ont retardé la discussion. Puis, au moment où l'article 1^{er} va être voté, le gouvernement annonce qu'il a un projet soigneusement élaboré, qu'il va substituer au nouveau projet !

L'orateur ajoute : « Nous ne pouvons nous associer au projet du gouvernement, qui retranche du nombre des citoyens tout le monde religieux. »

Quant à nous, lorsque nous demandons la liberté, nous la voulons pour tous : voilà ce que refusent ceux qui repoussent l'article 1^{er}.

L'orateur conjure le Sénat de ne pas voter une loi d'exclusion au lieu de la loi généreuse qu'il a l'honneur de lui proposer.

M. Tolain dit que si M. Jules Simon veut l'égalité dans la liberté, il faut qu'il demande la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Marcel Barthe croit que l'association est utile, surtout à deux catégories de personnes : aux ouvriers et aux croyants, il faut donc leur assurer le droit commun.

Toutefois, il faut tenir compte de l'opinion du pays, qui a approuvé l'exécution des décrets sur les congrégations.

C'est pour tenir compte de ces sentiments qu'il avait proposé son amendement.

REJET DE L'ARTICLE 1^{er}.

L'article 1^{er} est repoussé par 169 voix contre 122. (Mouvement prolongé).

M. le Président fait observer qu'il n'y a pas lieu de continuer la délibération.

Séance samedi.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

UN PROJET UTILE.

Nous avons entendu bien des gens se demander la raison de l'état d'abandon dans lequel la population cadurcienne laisse notre plus belle promenade, les Allées Fénélon. De tout temps la foule s'est portée exclusivement, les dimanches et jours de fêtes, sur les Fossés ; or, il ne faut pas oublier que les Fossés sont une route, et une route des plus fréquentées : on y est exposé, par conséquent, à tous les désagréments que présente ce genre de voies de communications, dont les principaux sont une boue continuelle en hiver et une poussière étouffante en été, sans parler des véhicules de toute sorte qui menacent d'écraser les promeneurs, et qui, en tout cas, les éclaboussent consciencieusement. Eh bien ! tout cela n'y fait rien. Le dimanche, on abandonne bien les Fossés pendant une heure pour aller entendre la musique, mais ensuite chacun se hâte de revenir patanger ou s'asphixier, suivant la saison, sur les Fossés.

Quant à la promenade Fénélon, avec ses allées bien sablées, son square rempli de fleurs et de verdure, ses massifs ombreux et frais, elle demeure, une fois la musique finie, aussi déserte que le Sabara.

Ce goût du public paraît bien étrange au premier abord ; en y réfléchissant un peu, il n'est pas difficile d'en trouver la raison. C'est que la promenade est toujours enfermée dans le même cadre de maisons muettes et de grands murs silencieux, tandis que le boulevard, bordé des deux côtés de magasins, offre à la curiosité, surtout à la curiosité féminine, un aliment toujours nouveau. Pensez donc ! admirer les nouveaux étalages, chefs-d'œuvre des commis en nouveautés, critiquer les chapeaux qui sont dans la vitrine de telle modiste, s'extasier devant les fines chaussures de tel cordonnier, terminer

enfin cette série de plaisirs par une station devant le bijoutier à la mode, cela vaut bien la peine de braver un peu de poussière ou de boue.

Si donc la promenade Fénélon pouvait étaler aux yeux du public des magasins comme ceux des Fossés, elle deviendrait bientôt, grâce à ses avantages naturels, le point le plus animé de la ville.

Mais comment la doter de cet avantage si envié ?

Tout ce que nous venons de dire était venu depuis longtemps à l'esprit d'un homme auquel la ville de Cahors doit déjà beaucoup d'améliorations et de travaux utiles ; voici de quelle manière il a résolu le problème :

Tout le monde connaît l'angle rentrant que fait le mur du Lycée au point de séparation du square et des Allées. A partir de ce point jusqu'à la Place d'Armes, la bande de terrain située en arrière de l'alignement général de la promenade serait consacrée à construire des magasins, en avant desquels règnerait sur toute la longueur un promenoir couvert, supporté par des colonnes. Tous ces magasins seraient munis de sous-sols confortables. Ce n'est pas tout ; la même disposition se continuerait en équerre le long du mur du Lycée qui borde la Place d'Armes, à l'endroit même où sont aujourd'hui des bazars en planches. Là finiraient les magasins ; mais le promenoir faisant encore un angle droit, se prolongerait le long du café Donat jusqu'au Boulevard ; de sorte qu'on pourrait circuler à couvert depuis les Fossés jusques vers le milieu de la promenade Fénélon. Qu'on se figure l'animation que présenteraient ces arcades, surtout le soir, par un brillant éclairage. Et combien un pareil lieu de refuge ne serait-il pas apprécié, lorsque la pluie et la boue interdiraient le séjour du Boulevard ? On comprend sans peine que tout ce quartier de la ville serait vivifié par cette innovation, qui attirerait sur les Allées une foule considérable ; sans compter l'embellissement qui résulterait d'une construction élégante et gracieuse remplaçant le mur gris et nu de la terrasse du Lycée. Enfin, le dessus de la construction nouvelle serait disposé en terrasse à l'usage exclusif du Lycée, qui gagnerait ainsi un agrandissement considérable de son jardin.

Afin de bien mettre en relief la valeur architecturale du monument, l'auteur du projet transporte le square dans la partie supérieure des Allées, du côté des magasins des Tabacs et le remplace par de simples allées d'arbres ; cette modification est d'ailleurs commandée par une autre cause : le monument élevé à la mémoire de notre illustre compatriote Gambetta devant être construit sur l'emplacement actuel du square, cette œuvre grandiose serait, pour ainsi dire, complétée par le projet dont nous parlons, qui lui ferait un cadre digne d'elle.

Tel est dans ses grandes lignes le projet qu'on a mis en avant. Un jeune et habile architecte de notre ville, M. Rodolphe, a donné un corps à cette conception. Les dessins qu'il a tracés, et que tout le monde peut voir dans nos bureaux, font comprendre beaucoup mieux qu'une description ne peut le faire, l'effet splendide que produira la construction projetée.

Mais, nous dira-t-on, où sont les moyens d'exécuter tout cela ? Faudra-t-il que la ville entreprenne ce travail et ajoute ainsi de nouvelles charges à toutes celles qui pèsent déjà sur son budget ?

UN CADURCIEN.

(A suivre)

Un commencement d'incendie s'est déclaré ce matin vers 5 heures à la maison de M. Ilbert, place du Marché. Les prompts secours ont en quelques instants arrêté les flammes qui ont été circonscrites dans l'arrière-magasin. Les pertes sont assez considérables.

Pendant la nuit du 8 au 9 courant, des malfaiteurs, jusqu'ici inconnus, ont essayé de fracturer la porte d'entrée de l'église Notre-Dame de St-Georges, au moyen de pincettes en fer. Dix empreintes ont été constatées sur une largeur de trente centimètres. Cette porte étant solidement construite et fermée par de fortes serrures et verroux, les malfaiteurs n'ont pu accomplir leur tentative ; l'enquête se poursuit pour découvrir les coupables.

Itinéraire de la visite pastorale.

MARS.

Mardi, 27. — Confirmation à Saint-Urcisse.

Mercredi, 28. — Confirmation à la Madeleine ; — coucher à Saint-Sulpice.

Jeudi, 29. — Confirmation à Saint-Sulpice ; — le soir, visite à Brengues ; coucher à Faycelles.

Vendredi, 30. — Confirmation à Faycelles ; — coucher à Camboulit.

Samedi, 31. — Consécration de l'église de Camboulit ; — coucher à Bagnac.

On lit dans le Journal du Lot-et-Garonne :

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Destannes de Bernis, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, qui vient de succomber à une angine couanneuse dont il avait senti les premières atteintes il y a trois jours seulement.

M. Destannes de Bernis avait occupé longtemps les fonctions de substitut à la Cour où il s'était fait remarquer par la vigueur et la netteté de ses réquisitoires.

Ses qualités dont il avait fait preuve comme membre du ministère public, il eût plus d'une fois l'occasion de les affirmer dans ses présidences d'assises.

Esprit élevé, droit et intègre, M. Destannes de Bernis occupait un rang des plus honorables à la Cour. Il avait su par la bienveillance et l'aménité de son caractère, acquérir toutes les sympathies de la société agenaïse où sa mort sera vivement regrettée. Il n'était âgé que de cinquante ans.

M. Destannes de Bernis a rempli pendant quelques années les fonctions de substitut au tribunal de Cahors. Il comptait dans notre ville, où il s'allia à la famille de Peyronnenc, de nombreuses relations.

VICTIMES DU DEUX DÉCEMBRE

La Commission extra-parlementaire des victimes du coup d'Etat de décembre, se réunira samedi prochain 10 mars, au ministère de l'Intérieur.

Dans cette séance, il sera procédé à la révision des dossiers des pétitionnaires dont les demandes écartées à tort par les commissions départementales, ont été reconnues fondées par la Commission supérieure.

On sait qu'une loi du mois d'août dernier a mis à la disposition de la commission générale une somme de 100,000 francs destinée à réparer les erreurs ou injustices commises par les Commissions locales. C'est pour répartir cette allocation que la Commission tiendra séance samedi prochain.

Il ne saurait donc être question, comme certains journaux l'ont prétendu, de la question d'un reliquat de 100,000 francs qui serait affecté soit aux pétitionnaires qui ont tardivement introduit leurs demandes, soit à ceux qui ont été écartés par la Commission générale.

Les décisions de la Commission supérieure, sont, de par la loi du 30 juillet 1881, définitives et sans appel. Quant aux demandes qui ont été adressées au ministère après le 30 janvier 1882, elles ne peuvent être admises et sont purement et simplement classées sans suite comme tardives.

UN PHÉNOMÈNE

Cette année, la Pâque est fixée au 25 mars.

Aucun homme vivant n'a vu la Pâque au 25 mars. C'est dans les années 1668, 1674, 1731 et 1742 qu'elle a eu lieu à cette date.

La Pâque au 25 mars est donc la première de notre siècle, qui la reverra en 1894.

Périgueux. (Dordogne). — Un grand incendie a éclaté dans la nuit du trois mars rue Matagnerre, dans un entrepôt de noix appartenant à M. Aubier. Le feu s'est communiqué aux chais de M. Lacoste, négociant en vins. Les pertes ne sont pas encore évaluées, mais elles sont considérables.

UN CAS DE LONGÉVITÉ

On signale dans la Dordogne un cas de longévité assez curieux. La nommée Marguerite Capital, veuve Pierre Sipson, née en 1776, mariée en l'an VII (1798), est décédée lundi dernier, âgée de cent sept ans, au lieu de Rabette com-

monde de Saint-Meyme, canton de Vergt, où elle est née.

Chose remarquable, Marguerite Captal avait conservé toutes ses facultés, même l'ouïe, jusqu'à cinq ou six mois avant sa mort. L'année dernière encore, on était ravi de la voir filer sa quenouille en discourant, comme au temps de son jeune âge; son intelligence était demeurée intacte. De son mariage étaient nés trois fils, dont deux sont encore vivants. La naissance de l'aîné, un des survivants, remonte à l'an VIII (1799).

A l'occasion du concours agricole départemental, la ville d'Agen ouvrira, les dimanche 26 et lundi 27 août, un concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares. Un grand festival sera organisé à cette occasion.

Un drame sanglant a eu lieu jeudi dernier dans l'arrondissement de Confolens (Charente) : un individu du pays, qui sortait de chez le notaire de Saint-Laurent-de-Céris, a tiré sur cet officier ministériel un coup de revolver qui l'a atteint au ventre, mais légèrement; le meurtrier déchargea aussi son arme sur une dame qui se trouvait là, mais sans l'atteindre; puis, prenant la fuite, il s'est fait justice lui-même quelques instants après, en se tirant un coup de feu sur le bord d'une mare dans laquelle on a retrouvé son cadavre.

On écrit de Libourne.

La gendarmerie de Libourne conduisait jeudi un sieur K..., sergent-major au 108^e, en garnison à Bergerac.
Ce malheureux garçon aurait détourné et dissipé l'argent de sa compagnie.

On écrit d'Orléans, 5 mars :

Un jeune homme d'une vingtaine d'années vient de se brûler la cervelle dans les cabinets d'aisances de la gare.

On a retrouvé près de lui le revolver dont il s'était servi.

La mort a été instantanée.

Les papiers trouvés sur le suicidé l'ont fait reconnaître; il était instituteur à Rodez.

On écrit de Rouen, 4 mars :

Aujourd'hui, à midi, les époux Roux et une vieille dame se sont empoisonnés en mangeant des sardines, sorties d'une boîte en fer blanc.

Leur état est grave, mais non désespéré.

On écrit de Nontron :

Une descente de justice a eu lieu dans une commune du canton de Nontron. Il s'agissait, paraît-il, d'une séquestration datant de 18 à 20 ans.

Le séquestré aurait été trouvé dans un état à peu près complet de nudité.

THÉÂTRE DE CAHORS

C'est le vendredi, 16 mars, que le public cahorcin aura la bonne fortune d'entendre M^{me} Méa de l'Odéon, dans un des chefs-d'œuvre d'un des plus grands maîtres de l'art dramatique contemporain, M. Alexandre Dumas.

Charles VII est une pièce fortement conçue, où les sentiments nobles et patriotiques abondent.

Dans un moment où le réalisme cherche, sans y réussir, à s'imposer au théâtre, il est bon de réagir dans l'intérêt public par des œuvres viriles où les grandes pensées élèvent le cœur et l'esprit.

La presse parisienne tout entière a constaté d'une façon si exceptionnellement unanime l'éclatant succès de Charles VII chez ses grands Vassaux, qu'il est superflu d'en parler ici. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux du public un extrait de l'article du Temps, consacré à la pièce par Francisque Sarcey, un des maîtres de la critique :

« La semaine tout entière appartient à Alexandre Dumas père. On a repris à l'Odéon Charles VII chez ses grands Vassaux. Cette pièce, qui fut créée à l'Odéon, alla plus tard s'installer à la Comédie Française. C'est là que

je l'ai vue la première fois. Pourquoi certaines images demeurent-elles obstinément fixées dans la mémoire, tandis que d'autres s'évanouissent dès le lendemain et disparaissent ?

« Je vois encore Agnès Sorel, foudroyée par les reproches de Savoisy, tomber à ses pieds, et lui crier : Grâce ! lui promettant d'envoyer le roi au combat. Savoisy lui saisissant alors les mains, la relevant d'un geste superbe, en lui disant : Essayez !

« Chose singulière, je me rappelle encore très-exactement la scène du roi, dormant sur l'épaule d'Agnès Sorel, tandis que tonne le canon, dont elle prend le grondement pour le bruit de l'orage, et il me semble que toute la salle avait tressailli comme moi, quand Savoisy entra brusquement, criant aux deux amants endormis : Réveillez-vous !

« J'avais emporté de cette pièce une impression profonde; c'est que Dumas avait au théâtre la maîtrise qui est : Le Mouvement. Ses personnages vivent et vous emportent dans l'élan de leur passion.

« Prenez ce fameux récit de la chasse au lion. Je ne puis le comparer qu'aux récits de Voltaire, dans Mérope, par exemple, celui d'Œgiste tuant Polyphonte. C'est le même emportement de narration, le même éclat d'expressions et d'images. Le succès de Charles VII chez ses grands Vassaux a été énorme.

Madame Méa, que toute la province a appréciée et applaudie récemment dans plusieurs pièces et notamment dans Angelo, de Victor Hugo, Madame Caverlet, d'Emile Augier, et enfin dans Serge Panine où elle a incarné d'une façon si magistrale et si parfaite le rôle de Madame Desvarenes, l'héroïne du roman et de la pièce de M. Georges Ohnet, jouera dans Charles VII chez ses grands Vassaux, le rôle difficile et complexe de la comtesse Bérengère.

Mademoiselle Jane Méa jouera le rôle d'Agnès Sorel. Les autres rôles seront tenus par des artistes de principales scènes de la capitale.

Dernières Nouvelles

Manifestation anarchiste

Paris, 9 mars.

A une heure et demie la foule qui se trouve sur l'Esplanade des Invalides peut être évaluée à cinq mille personnes. Les jardins de l'Hôtel des Invalides sont envahis et l'on ferme les grilles.

Des groupes se forment de tous côtés, malgré les agents qui invitent le public à circuler. Quelques cris sont poussés; enfin les gardiens de la paix se forment en ligne, et une première fois, font évacuer la place du côté de l'Avenue Latour Maubourg; des coups de poing sont échangés.

Dans un des groupes qui se reforment derrière les agents, on entend pérorer; c'est Louise Michel qui invite les manifestants à résister : « Peu importe, s'écrie-t-elle, qu'on nous arrête et qu'on nous conduise à l'abattoir comme des moutons !

« Mes amis, la police veut nous interdire aujourd'hui de nous réunir librement. Ne soyons pas toujours comme des moutons ! sachons opposer la force à la force et affirmer hautement notre droit au travail ! »

Une nouvelle charge a lieu. Quelques arrestations sont opérées. A deux heures, les manifestants sont refoulés définitivement par les agents venant de toutes parts. Manifestants et curieux s'élevaient au nombre de cinq mille. Peu de vrais ouvriers.

La foule s'est dirigée sur l'Elysée après avoir été refoulée de l'Esplanade des Invalides. Devant le palais présidentiel, elle a été refoulée par les soldats et les gardiens de la paix.

Les manifestants après avoir été repoussés par la police des abords de l'Elysée, ont voulu revenir à leur point de départ, c'est-à-dire à l'Esplanade des Invalides. Les agents les suivaient par derrière. Quand ils ont eu passé le pont de l'Alma, ils ont trouvé d'autres agents.

A ce moment certains manifestants se sont livrés à des violences. Ils ont jeté des cailloux, brisé des vitres d'un hôtel situé boulevard de Latour-Maubourg.

A ce moment, un peloton de cavalerie, arri-

vant par derrière, les a refoulés devant lui, par le quai d'Orsay jusqu'au boulevard St-Germain, puis, par le pont de la Concorde, devant le Palais-Bourbon.

Plusieurs ont jeté des pavés sur la chaussée pour gêner la marche de la cavalerie.

On raconte qu'une bande d'environ cinquante individus vient de piller la boutique d'un boulangier du faubourg Saint-Germain.

Bourse de Paris.

Cours du 10 Mars.

Rente 3 p. %	81.80
— 3 p. % amortissable	82.50
— 4 1/2 p. %	110.00
— 5 p. %	115.35

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 8 mars 1883.

Hier et aujourd'hui le 5 0/0 a été constamment offert pendant que les 3 0/0 conservaient toute leur fermeté, on causait beaucoup conversation, le 5 0/0 est revenu à 115 65 le 3 0/0 reste à 82 20, l'Amortissable à 82 95.

Le bilan de la banque de France constate une diminution de 1.413.000 fr. dans l'encaisse métallique de 22,705,000 fr. dans le portefeuille, de 12,259,000 fr. dans les avances sur titres, de 18.314,000 fr. dans la circulation, de 12,878,000 fr. dans le compte du Trésor, de 2,386,000 fr. dans les comptes particuliers, et une augmentation de 878,960 dans les bénéfices.

La hausse des institutions de crédit subit un temps d'arrêt, la Banque de France a reculé à 5,350, le Foncier à 1,360, la Banque de Paris finit à 1,070.

Le Suez est en forte reprise à 2,445. Le Gaz reste à 1,435, le Panama à 505.

On offre le 5 0/0 italien à 89 55, le 5 0/0 Turc à 12,25, l'Unifiée égyptienne à 373, la Banque ottomane à 754.

Sur le marché en banque, les actions du Petit Journal la France, les actions et obligations du gros Camionage, les obligations de la Société d'ameublément de Paris sont de plus en plus rares.

L'assemblée extraordinaire des actionnaires des Etablissements Duval, tenue le 6 courant a ratifié la convention passée avec la Compagnie des Bouillons de Paris et accepté l'apport de l'actif de la dite Société contre la remise de 2,500 actions de la Compagnie Duval. Par suite, le capital social, fixé par les statuts à 3,500,000 francs, sera portée à 4 millions 500,000 francs par la création de 2,500 actions nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE

LA NATURE, sommaire, du 3 mars 1883. — Mantes et Empuses : Maurice Giraud. — Les orines de la machine à vapeur : A. de Rochas. — Hygiène : Influence des attitudes sur les déformations du corps. — Le reboisement des montagnes (suite) : P. Demontzey. — La traversée de la Tamise en aval du Pont de Londres. — Pile à galvanocautére : C. M. Gariel. — Correspondance : Physique amusante : une voix mystérieuse : Goy; — La fille invisible; — Usages conservés par la tradition : D. Bellet. — Confection d'un grand cerf-volant : F. C. Darier. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 26 février 1883 : S. Meunier. — La grande comète de 1882. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Bureau 19 avenue de l'Opéra, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 420, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 725, du 3 mars 1883 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — De la Morvanais. Les légumes de la grande culture en Bretagne. — Houzeau. Sur la teneur des eaux pluviales en ammoniac. — Sagnier. Les machines au concours général de Paris. III. — Brugnière. Concours hippique de Bordeaux. — Sardiac. Charrue forestière. — De la Tréhouais. Les animaux au concours général de Paris. III. — Dumesnil. Plantes sans terre et avec terre. VII. — Sagnier. L'ensilage des fourrages verts en Amérique. — Sagnier. Société nationale d'agriculture de France. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Les terriers. Bulletin financier. — Gravures noires : Bauteuses de M. Camming (3 fig.); charrue forestière de M. Bruel.

UNE VOIX

Selon notre promesse, nous donnons aujourd'hui l'extrait de la Gazette des Hôpitaux, et le recommandons à l'attention de nos lecteurs. Chacun sait qu'on ne peut jouir d'une bonne santé que si l'estomac fonctionne régulièrement, et qu'il est indispensable de se tenir le ventre libre. Mais bien peu de personnes savent au juste ce qu'il faut faire pour arriver à ce but. Voici ce que dit ce journal, qui est sans contredit, le premier et le plus impartial de nos organes scientifiques : « On obtient difficilement ce résultat avec des purgatifs salins (poudres, eaux minérales, etc.), qui, s'ils purgent un jour, amènent fatalement un phénomène inverse les jours suivants. Les drastiques légers, au contraire, n'ont pas le même inconvénient, et, à ce point de vue, les Pilules Suisses nous paraissent remplir les conditions recherchées. Elles ont des effets certains et assez doux pour qu'on puisse les répéter à de très courts intervalles; avec elles, enfin, on

obtient l'effet voulu sans produire aucune réaction violente et par conséquent funeste. » Une boîte de 50 Pilules Suisses coûte 1 fr. 50; prises une en déjeunant et une en dinant, elles font un bien sensible, et tout le monde peut en faire usage.

Il n'existe pas d'agent thérapeutique plus efficace que le Fer. Mais l'usage de ce médicament rebute bien des malades qui en redoutent les suites. Ces craintes n'existent pas dans l'emploi du FER BRAVAIS pour lequel le dosage est strictement exact à l'aide du compte-gouttes qui accompagne chaque flacon.

UNE BELLE PRIME

M. Ferrand, éditeur, à Besançon, offre en ce moment une série de primes extraordinaires consistant en montres de tout genre.

Si vous voulez juger, par un échantillon, de la bonté et de la beauté de ces primes, adressez-lui un mandat-poste de vingt-cinq francs, et vous recevrez franco à domicile par la poste :

UNE FORT BELLE MONTRE

EN ARGENT

Double cuvette argent 18 lignes, à cylindre, 8 rubis, très-élégante et très-solide. Cette montre est vendue partout 50 fr. au minimum. Elle n'a rien de commun avec les articles de pacotille si répandus aujourd'hui. Elle est garantie cinq ans, et toute personne qui, après l'avoir reçue, la trouverait inférieure à son attente, peut la retourner et en exiger le remboursement. Il est impossible de trouver mieux et à meilleur marché, à moins de sortir des articles soignés, à moins de tomber dans la catégorie des clous qui ne marchent que quelques mois et ne peuvent même pas être réparés, à cause de la mauvaise qualité des matières premières employées.

Si l'on désire que la montre soit très-petite (modèle pour dames) il faut ajouter cinq fr., soit en tout 30 fr. Pour recevoir franco à domicile par la poste, adresser un mandat de vingt-cinq fr. (ou de trente fr. s'il s'agit d'une montre de dame) à M. Ferrand, éditeur, rue Morane, 4, à Besançon (Doubs).

Voir à la 4^e page : Les magasins du Printemps de Paris.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, languueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,744 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, instituteur à Eynangas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le comte Compaert, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANA, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 14 fr.; 4 kil., 28 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

NOUVEAUTÉS. — DRAPERIES. — TOILES.

MAGASIN DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

P. BOI

CAHORS. — 12, rue de la Liberté et rue des Élus, 7. — CAHORS.

Cette MAISON se recommande aux personnes désireuses d'acheter réellement bon marché; n'ayant ni loyer, ni commis à payer et peu de frais généraux à supporter et faisant ses achats directement avec les meilleures fabriques, la MAISON BOI peut livrer ses marchandises à 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Grand choix
de Nouveautés pour Robes, toutes nouvelles. — Velours, Soirées. — Articles pour Deuil. — Châles, Flanelles. — Beau choix de Draperies pour Costume de dames, hommes et enfants. — Draps et Métrines pour soutanes. — Corbeilles de mariage, etc., etc.

Grand choix
de Toiles pur chanvre, Toiles blanches et crémées. — Linge de table. — Mouchoirs de poche. — Coutils. — Etoffes pour meubles. — Couvertures. — Duvet pour Edredons. — Trousseaux et Layettes, etc., etc.

L'EAU de SUEZ Vaccine de la Bouche Supprime INSTANTANÉMENT et pr TOUJOURS les **MAUX de DENTS** et, par conséquent, l'Extraction & l'Aurification. S'adresser à M. Suez, 10, rue Ampère, PARIS. BROCHURE EXPLICATIVE franco sur demande.

L'ALCOOLAT DE SUEZ SUPPRIME IMMÉDIATEMENT LES DOULEURS RHUMATISMALES Pharm. BÉRAL, 14, rue de la Paix, Paris. BROCHURE EXPLICATIVE franco sur demande.

SE TROUVE A CAHORS, dans toutes les meilleures maisons de parfumerie.

CATALOGUE DE PLANTS AMÉRICAINS
Cultivés à Lamadeleine, près Cahors

Médaille d'Argent 1873, 1881. Médaille d'Or 1881. BRU. Médaille d'Or.

DIPLOME de l'Académie Nationale Agricole, Manufacturière et Commerciale.

Adresser les demandes : à M. BRU, prop^o, à Lamadeleine, ou à M. LACASSAGNE, Hôtel du Palais-National, à Cahors (Lot).

CÉPAGES RECOMMANDÉS

Producteurs directs	BOUTURES le 100		RACINES le 100	
	2 ^e Choix	1 ^{er} Choix	2 ^e Choix	1 ^{er} Choix
Jacquez.....	5 ^r	7 ^r	25 ^r	30 ^r
Herbemont.....	5	7	25	30
Cunningham.....	4	6	12	19
York's-Madeira.....	6	8	20	25
PORTE-GREFFE				
Riparia, petit bois.....	5 ^r	8 ^r	15 ^r	18 ^r
Riparia, gros bois.....	»	10	»	20
Solonis.....	5	8	18	20

Nota. — Mes Cépages sont jolis et bien aoûtés. Les boutures ont de 45 à 50 centimètres de long. — Je garantis l'authenticité de mes Cépages. Les personnes qui désireront le Catalogue explicatif sur les qualités des divers Cépages, peuvent le demander à M. BRU, ou à M. LACASSAGNE.

LA **VELOUTINE**
est une poudre de Ris spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY, INVENTEUR
9, Rue de la Paix. — Paris.

TAMAR INDIEN GRILLON
FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT
CONTRE **CONSTIPATION**
Hémorroïdes, Congestion cérébrale, Bile, Manque d'appétit, Embarras gastriques.

TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE
NE PRODUIT JAMAIS D'IRRITATION
Indispensable aux Enfants, Dames enceintes ou en couches, Vieillards et personnes sédentaires.

Ph. GRILLON, 28, r. Grammont, Paris et Pharmacies, Boîte 250.

VIGNES AMÉRICAINES
Boutures et racines de toutes les variétés
Provenant des Propriétés de MM. MIGNONAC et AMADOU PROPRIÉTAIRES A MONTBAZIN (Hérault)
S'adresser à M. COMBES, propriétaire, allées Fénelon, à Cahors.

GRANDS MAGASINS DU **Printemps** PARIS

INAUGURATION
DES **NOUVEAUX MAGASINS**

comprenant toute la façade sur la Rue du Havre, une partie du Boulevard Haussmann, toute la longueur sur la rue de Provence et partie de la rue Caumartin.

Vient de Paraître
le Catalogue général illustré, lequel sera adressé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande par carte postale ou lettre affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & C^o
Paris

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du **PRINTEMPS**.

EXPÉDITIONS FRANCO de Port de tout Achat au-dessus de 25 francs.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES
On demande à louer à Cahors avec bail **UNE MAISON**

Avec grand rez-de-chaussée disposé pour magasin, située à proximité du marché et de préférence formant encadrement sur les boulevards, de la rue Fénelon à celle de la Liberté, ou dans une de ces deux rues ou autres rues passagères et commerçantes tombant sur le marché.

Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation, à M. A. BOISSAU, rue Disly, à COGNAC (Charente).

NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS : **Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevétées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations, Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans brosses, imperméable à l'eau.

MACHINES A COUDRE
De la Maison **BARIQUAND et Fils**
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)

Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.

Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

HAFFNER PIERRE
Médailles d'Or à l'Exposition Universelle de 1878 et Bordeaux 1882
12 & 14, Passage Jouffroy, PARIS

COFFRES-FORTS tout en FER
ENVOI FRANCO DESSINS ET PRIX-COURANTS

Maison de confiance
O. DELORD
Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE
CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le **PRINTEMPS** se charge pour le compte de tous ses Clients sans autres frais que le remboursement des droits de timbre et de courtage à l'agent de change, de l'achat et de la vente au comptant de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris, ainsi que de l'encaissement gratuit de tous les coupons échus. — Le produit de ces valeurs est sur demande conservé en compte courant à disposition, rapportant intérêt de 3 0/0 l'an. — Un carnet de chèques est délivré aux déposants qui en font la demande.

LA COULEUR DES CHEVEUX
ultra
non
SEULE PARFUMÉE
POUR RÉTABLIR
la couleur naturelle des cheveux, sans aucune teinture, sans aucune lotion, bienfaisante qui entretient et fortifie le cuir chevelu, en évitant tout danger de coloration.

SEUL DÉPÔT : CAHORS, chez Breil, pharmacien, boulevard Nord; Dides aîné, boulevard Sud.

Le Propriétaire-Gérant A. Layton.

NICOCIDE est une délicieuse Pastille qui détruit l'effet nuisible de l'abus du Tabac et parfume l'haleine du fumeur. Se trouve dans tous les Bureaux de Tabac, l'Inventeur, Chimiste, Membre de plusieurs Sociétés savantes; expédie par 2 boîtes c^o 1^r timbres. — Adresse : Capmartin, à Blaye (Gironde).

VENTE A CREDIT D'OBLIG. DU CREDIT FONCIER
PAR ANS 10 ET 20 FR. PAR MOIS
12 Tirages à lots de 100000 fr.
Le 1^{er} paiement donne droit aux tirages.
Note explicative envoyée franco sur demande, Caisse de l'Épargne, 17, B^{is} Rochechouart, Paris.

A TOUS CEUX QUI ÉCRIVENT!!
Moyennant 1 fr. en bon de poste adressé à M. Demoy, 2, rue Jarente, à Paris, on reçoit franco 5 doses Poudre pour Encre noire ou violette, chacune contenant 1 litre d'encre au moins égale, si ce n'est supérieure à celle vendue partout 1 fr. 50 et 2 fr. le litre. — L'essayer, c'est l'adopter.

RECOURS
SANS FRAIS ET A BREF DELAI
M. FÉVOST, 142, rue St-Antoine, PARIS, se charge de tous Recours et Contentieux, sans recours contre ses clients, moyennant 3 0/0 d'honoraires sur toutes les sommes touchées. Renseignements de toutes natures. Représentation aux Assemblées de Créanciers, etc., etc.

Nouvelle Sucre. J. GARDOT DIJON.
n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas. MÉDAILLE D'OR. — Chez tous les Papetiers.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD
EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Boulevard Sud, n° 3, à CAHORS, tous les mois du 1^{er} au 8.
Faubourg Leclerc, n° 16, à BRIVE, du 9 au 30 de chaque mois.